

#79 Le magazine de la Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

Triialogue

Juillet | Août | Septembre | 2015

C'est la rentrée!

Les nouvelles de la FAPEO | Étude 2015 : La participation financière des parents dans l'école? | EPA, dispense, cours dits philosophiques, c'est quoi tout ça? | La médiation scolaire | Une année citoyenne pour construire et se construire | Hisser Haut | Faut-il avoir peur d'internet? | Une majorité sexuelle à 14 ans? | La sécurité routière aux abords des écoles | Toilettes, eau, hygiène à l'école? Levons les tabous!

Juillet – Aout – Septembre 2015

RESPONSABLES DE PUBLICATION : Daphné Renders CONCEPTION VISUELLE : rumeurs.be
RÉDACTION FAPEO : Joëlle Lacroix, David Lecomte, Daphné Renders, Véronique de Thier,
Cécile Van Honsté, Flore Lecolier et Christopher Jaumoulle.
PÉRIODICITÉ : 4 numéros / an



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

Rue de bourgogne, 48

1190 Bruxelles

TEL : 02 527 25 75

FAX : 02 527 25 70

E-MAIL : secretariat@fapeo.be

LE CONTENU DES TEXTES N'ENGAGE QUE LEURS AUTEURS.

INSTANCES OÙ SIÈGE LA FAPEO

La FAPEO, organisme d'Education permanente depuis 1976, est une des associations constitutives du CAL (Centre d'Action Laïque) et de la FESEFA (Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des adultes). Reconnue comme interlocuteur privilégié et représentante des associations de parents de l'Enseignement officiel, la FAPEO siège à la Commission de Pilotage, au Conseil de l'Education et de la Formation (CEF), au Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique (CEDEP), au Conseil de la Morale Laïque, au Ministère de l'Emploi et du Travail – Cellule Enseignement, aux Commissions Consultatives pour le Transport Scolaire, au Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé, au Conseil Supérieur des Centres PMS (CSCPMS), à la Commission Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), à la Commission de Contrôle des Intrusions Commerciales dans les Ecoles, au Conseil Consultatif Supérieur des Cours Philosophiques, au Conseil Supérieur des Allocations d'Etudes, au Centre Européen des Parents de l'Enseignement Public (CEPEP) et à la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire.

Sources Illustrations de ce *Triologue* 79 : Freeimages, Shutterstock, photos FAPEO.

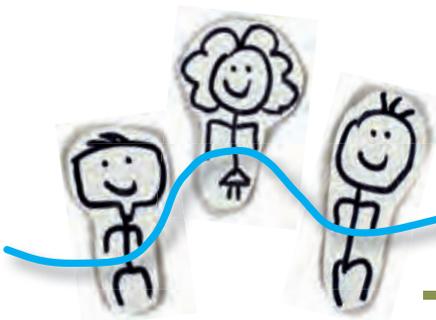
2 L'édito de la rédaction



3 Actus

- 3 Les nouvelles de la FAPEO
- 4 Le Saviez-vous ?
- 5 Étude 2015 : La participation financière des parents dans l'école ?
- 6 EPA, dispense, cours dits philosophiques, c'est quoi tout ça ?
- 8 La médiation scolaire

actus FAPEO



10 Jeunes en mouvement

- 10 Une année citoyenne pour construire et se construire
- 12 Hisser Haut



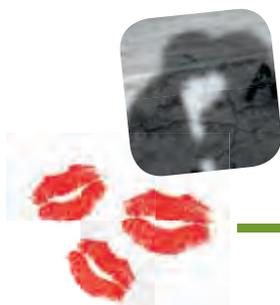
14 Carte Blanche

- 14 Les inégalités au cœur du Pacte d'Excellence : de l'intention à la réalité de la gratuité
- 16 La gratuité de l'école ? Une maman témoigne



18 Les analyses de la FAPEO

- 18 Faut-il avoir peur d'internet ?
- 20 Une majorité sexuelle à 14 ans ?
- 22 La sécurité routière aux abords des écoles



24 Santé

- 24 Toilettes, eau, hygiène à l'école ? Levons les tabous !

26 Découvertes

- 26 Et pour jouer ?
- 28 Un peu de lecture



Dans les écoles de l'Enseignement Officiel, la rentrée 2015 commençait avec un flou autour d'un nouveau «cours». Voté mi-juillet, un décret instaurait l'Encadrement Pédagogique Alternatif (EPA) en réponse à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars. Il est désormais possible pour tout élève, sans motivation à fournir, d'être dispensé de suivre un des cours de religion ou de morale. Non pas abandonné à un «cours de rien», l'élève se retrouve «encadré» dans une variété possible d'activités au sein de l'école ou même à l'extérieur. Ces activités doivent être mises en places au plus tard en janvier 2016. N'ayant eu que très peu, voire aucun, temps de préparation, les directions et pouvoirs organisateurs se retrouvaient seuls à improviser cette rentrée. Qu'allaient choisir les parents? Que mettre en place? Avec qui? La FAPEO a dressé une liste de questions-réponses. Retrouvez-là dans ce numéro et sur notre site internet..

L'avenir des cours dits « philosophiques » est source d'un débat animé entre divers acteurs de l'enseignement. Le véritable cours de « philosophie et citoyenneté », décidé par le gouvernement en juillet 2014, est en construction. Il débutera dès la rentrée 2016 dans le fondamental et en 2017 dans le secondaire. La FAPEO est bien évidemment présente et a déjà participé avec les autres membres du Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique (CEDEP) à la rédaction de propositions concrètes d'un contenu qui ont été remises à la ministre de l'Éducation.

Je tiens à féliciter et à remercier toute l'équipe de la FAPEO. La charge de travail, les avis à remettre sur une multitude de décrets, les nombreuses sollicitations des journalistes, les interrogations des parents... ont été rarement si intenses dans la vie de notre fédération. Les rebondissements et l'improvisé des événements ne nous ont laissé aucun repos. Beaucoup de succès à Cécile et Jean-Christophe dans leurs nouveaux challenges. Bienvenue à Flore, Darleen et Christopher. Merci à l'équipe pour avoir géré notre déménagement, sans impact sur nos services.

N'oublions pas que si l'enseignement représente 80% du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est aussi parce qu'il en est indiscutablement l'assurance de son avenir. Il est donc heureux d'y voir tant de réflexions autour du futur de notre école et pour le bien de nos enfants. Les mois à venir vont-ils nous laisser souffler un peu? Certainement pas. Le «Pacte pour un Enseignement d'Excellence» va amorcer une nouvelle phase. La participation de tous est nécessaire. Nous avons notre place, et dans le groupe central, et dans des groupes de travail au sein de ce projet lancé par la Ministre Joëlle Milquet. Nous ne manquerons pas de vous informer et de solliciter vos avis. Notre slogan : «Parents, mobilisez-vous. L'école, c'est aussi votre affaire!». ■



Luc Pirson,
Président de la FAPEO



ça déménage



à la FAPEO

Ces dernières semaines, la FAPEO a pu jouer dans les caisses en cartons, faire un grand tri, classer et ranger un grand nombre de dossiers, documents et autres classeurs. Nous nous trouvons maintenant dans nos nouveaux locaux, à Forest. Du coup, si vous cherchez à nous joindre, nous rendre visite, nous envoyer du courrier, un pigeon voyageur ou même des cadeaux (on peut toujours espérer non ? ^^), vous pouvez dès à présent le faire à l'adresse suivante :

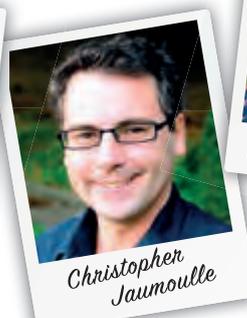
Rue de Bourgogne 48 1190 Forest



actus FAPEO



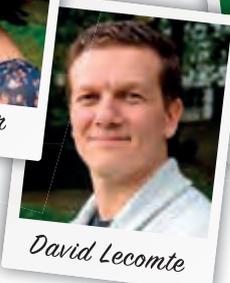
Darleen Pollet



Christopher Jaumouille



Flore Lecolier



David Lecomte



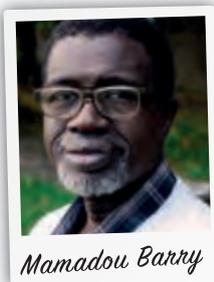
Daphné Renders



Joëlle Lacroix
Secrétaire Générale



Véronique de Thier



Mamadou Barry

ça engage à la FAPEO

Après le lancement d'une nouvelle année scolaire et l'appropriation de nouveaux locaux, nous avons maintenant trois nouveaux collègues. Flore (détachée pédagogique), Darleen et Christopher ont tous les trois rejoint l'équipe durant mes mois d'août et d'octobre. Vous aurez probablement l'occasion de les rencontrer d'ici peu si ce n'est pas encore fait. Ils rejoignent ainsi l'équipe de permanents composée de Joëlle, notre secrétaire générale, Mamadou, Véronique, David et Daphné.

Des projets à nous raconter ?

À chaque rentrée, de nouveaux projets plus intéressants les uns que les autres naissent au sein de vos AP, des écoles de vos enfants ou encore dans les écoles voisines. Ces projets nous intéressent énormément et nous désirons vraiment pouvoir les relayer, tant à travers notre site que notre newsletter, et pourquoi pas faire l'objet d'un article dans le Trialogue. Nous vous invitons donc à partager ces moments de construction, de créativité et de partage avec nous.

Des photos à partager ?

Nous sommes actuellement en train de construire une grande base de données de photos afin de les utiliser dans nos publications, tant papiers qu'électroniques.

Donc, si vous avez des photos :

- Des activités de votre AP
- Des réunions de votre AP ou de tout autre rassemblement de parents
- De la rentrée des classes de vos petits bouts (ou des plus grands)
- Du transport scolaire de vos enfants
- ...

N'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail à l'adresse suivante : secretariat@fapeo.be, si possible en précisant l'école concernée et le contexte. Si nous avons assez de photos, l'idée serait de créer une page «vos activités en image» dans les prochains Trialogues afin de vous remercier pour tout ce que vous faites en tant que parents dans les écoles de vos enfants.

> On ne double plus en 3^e maternelle

En 2014, 1.168 élèves ont redoublé leur 3^e maternelle, étape de l'enseignement qui n'est pourtant pas obligatoire et n'est pas suivie par l'ensemble des enfants. Dès la rentrée 2015, cette pratique sera fortement bridée suite à un avant-projet de décret déposé par Joëlle Milquet, Ministre de l'Éducation. Dorénavant, le redoublement devra être fondé sur des motifs exceptionnels et nécessite l'avis de l'école et du Centre PMS. Si l'école veut malgré tout maintenir l'enfant en 3^e maternelle sans l'accord du ministère, l'établissement scolaire ne recevra aucun subside et l'enfant n'entrera pas en ligne de compte pour le calcul de l'encadrement.

Plus de 1^{ère} année complémentaire

Le décret supprime la 1^{ère} S, qui accueillait les élèves loupant leur 1^{ère} secondaire, mais la possibilité d'organiser une 2^{ème} S reste possible. La Commission de pilotage repérera les écoles qui présentent des statistiques (échec, exclusions...) très à l'écart de la moyenne, soit positivement, soit négativement. Seront alors étudiées les bonnes pratiques des premières afin de les diffuser pour que d'autres en profitent également

ÉCHANGE d'enseignants

Autre nouveauté de la rentrée, la possibilité pour les enseignants nommés d'enseigner dans une école relevant d'une autre Communauté afin de renforcer, par exemple, la qualité de l'enseignement des langues et les échanges de bonnes pratiques entre les établissements. Ces échanges sont actuellement prévus pour une durée annuelle pouvant être renouvelée. L'occasion de découvrir ce qui se passe «de l'autre côté de la barrière linguistique».



La participation financière des parents dans l'école ?

Fancy-fair, soupers d'école, marches parrainées, voyages, journées portes ouvertes, conférences, animations, activités sportives ou culturelles... tous ces événements font partie intégrante de la vie d'une école et auxquelles les parents ont toujours contribué financièrement. De quels montants s'agit-il ? Comment cela est-il géré ? À l'initiative de qui ? Et surtout, les parents savent-ils toujours à quoi sert leur contribution ? L'Étude 2015 de la FAPEO va tenter de répondre à ces questions.

David Lecomte, Chargé de mission à la FAPEO

La contribution des parents ?

Les parents, sous une forme ou une autre, à travers les Associations de Parents ou de façon individuelle, ont régulièrement participé à la bonne santé financière de l'école de leurs enfants. Attention, nous ne parlons pas ici des dépenses purement pédagogiques comme les photocopies, livres ou matériel scolaire, mais bien de toute une série de contributions demandées à travers des activités festives, culturelles, sportives ou éducatives. Ces montants sont peu connus mais ils sont essentiels à la vitalité et même parfois au fonctionnement de l'institution scolaire. Certaines écoles pourraient-elles continuer à fonctionner sans l'apport des parents ? Il est temps d'en savoir plus !

Notre approche ? Une démarche exploratrice

Notre approche, pour cette étude, sera avant tout exploratrice. En effet, il s'agit d'un sujet important mais inédit ; nous allons débroussailler un terrain trop longtemps laissé en friche. Très vite, deux publics cibles nous ont semblés appropriés : les Associations de Parents de l'Enseignement Officiel affiliées afin de tenter d'avoir une photographie, même relative, de la participation de ces AP dans leurs écoles respectives. Malgré tout, au sein d'une même AP, tous les parents ne contribuent pas de la même façon à la vie de l'école. Il nous fallait donc avoir également une approche plus individuelle. Nous avons créé deux questionnaires auxquels vous pouvez toujours répondre, soit en tant qu'Association de Parents affiliée à la FAPEO, soit en tant que papa ou maman, à titre individuel.

> À titre individuel :

survey.fapeo.be/index.php/627338/lang-fr

> Au nom de votre AP :

survey.fapeo.be/index.php/561548/lang-fr

Ces questionnaires nous apportent des chiffres : des montants, la nature des activités, des tendances selon les régions, etc. Tout l'aspect quantitatif est bien sûr important, mais il ne suffit pas. Nous allons aussi nous intéresser à l'aspect qualitatif de cette problématique : quelles sont les bonnes pratiques développées entre les parents, les directions et le corps enseignant, ou pas ? Quel droit de regard les parents peuvent-ils avoir sur l'utilisation de cet argent ? À quoi est-il réellement affecté ?

Pour étayer ces réponses, nous avons également prévu d'aller à la rencontre des écoles, des directions et surtout des parents. Si vous avez envie d'y participer en nous faisant de vos remarques, interrogations, questionnements, expériences ou autres sur le terrain, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous nous ferons une joie de venir à votre rencontre. ■

Nous contacter :

02 527 27 75

ou secretariat@fapeo.be

EPA

cours dits philosophiques

dispense



Ce mardi 14 juillet, le Parlement de la Communauté française a voté le décret instaurant un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement organisé par la Communauté française et dans l'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ... Qu'est-ce que ça veut dire en fait ?

Véronique de Thier, Chargée de mission à la FAPEO

Qui est concerné ?

Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire du réseau officiel : les écoles communales, les athénées et les écoles organisées par les provinces.

Concrètement, comment ça va marcher ?

En septembre 2015, tous les parents ont reçu à nouveau un formulaire de choix des cours dits philosophiques. Ce formulaire permet aux parents soit de faire un choix pour l'un des cours actuels soit d'opter pour une dispense avec un encadrement pédagogique alternatif (EPA). Il s'agit cette fois d'un formulaire d'inscription ferme pour l'année scolaire en cours.

Jusqu'à quelle date les parents peuvent-ils choisir ?

Les parents doivent faire un choix lors de l'inscription et peuvent le modifier au début de chaque année scolaire et, ce jusqu'au 15 septembre.

Cette rentrée 2015, comme la possibilité de dispense a été introduite, tous les élèves seront concernés.

Combien de temps ont-ils pour choisir ?

Un délai de six jours ouvrables est accordé pour restituer la déclaration dûment signée.

Peut-on changer en cours d'année ?

Non, le choix ne peut être modifié que l'année suivante (avant le 15 septembre).

C'est quoi l'Encadrement Pédagogique Alternatif (EPA) ?

L'encadrement pédagogique alternatif a pour objectif de faire réaliser des prestations personnelles ou collectives visant à éveiller les élèves au questionnement philosophique et à la citoyenneté.

Comment et quand les parents seront-ils informés de l'organisation de l'EPA ?

Une note a été remise aux parents à la rentrée scolaire précisant les modalités d'organisation de l'EPA. Elle est complétée par une explication du contenu et des activités proposées.

Les écoles disposant d'un délai de 4 mois pour mettre en œuvre l'encadrement pédagogique alternatif, la note explicative sur les contenus est transmise aux parents une fois le contenu pédagogique défini.

A partir de quand l'EPA sera mis en place dans les écoles ?

L'encadrement pédagogique alternatif est obligatoire à partir de la date fixée par le pouvoir organisateur. Cette date doit se situer entre le 15 septembre 2015 et le premier janvier 2016 au plus tard et est communiquée aux parents et à l'administration avant le 15 septembre.

Que se passe-t-il entre le 1^{er} septembre et la mise en place de l'EPA ?

Le Pouvoir Organisateur assure la prise en charge des élèves durant les deux périodes hebdomadaires concernées. Ce sera donc du cas par cas, nous vous conseillons de vous renseigner auprès des directions d'écoles.

c'est quoi tout ça ?



Qui va décider du contenu de cet EPA ?

Les chefs d'établissement pour l'enseignement organisé par la communauté française (athénée) et par les pouvoirs organisateurs pour l'enseignement subventionné (communes et provinces) décident du contenu.

Les programmes d'activités, des contributions écrites ou orales seront prises en charge par des enseignants détenteurs d'un titre pédagogique, il en va de même pour l'évaluation de ces prestations.

Des modalités minimales devront être respectées

(voir décret) :

archive.pfwb.be/100000020190d6?action=browse

Qui va encadrer les élèves ?

La prise en charge des élèves et la surveillance sans implication dans le contenu pédagogique pourront être confiées à toute personne désignée par le Pouvoir Organisateur (enseignants, auxiliaire d'éducation...).

Les actuels professeurs de religion et morale pourront-ils effectuer des prestations de type pédagogique ?

Oui, s'ils disposent d'un titre pédagogique. Dès lors, ils pourront assurer l'ensemble des prestations liées à l'Encadrement Pédagogique Alternatif pour autant qu'ils exercent leurs fonctions dans un cadre de neutralité.

Par contre, ceux qui ne disposent pas de titre pédagogique, pourront uniquement, effectuer des prestations d'encadrement et de surveillance.

Comment sera évalué l'EPA ?

Les modalités d'évaluation seront définies par le chef d'établissement ou par le Pouvoir Organisateur. Il en sera tenu compte lors des conseils de classe dans le secondaire et par la titulaire pour l'enseignement primaire.



Qui va inspecter cet EPA ?

Les prestations sont soumises à l'inspection de la Communauté française.

Pour quelle durée est-il appliqué ?

En principe, l'EPA est prévu pour une durée d'un an dans l'enseignement primaire et deux ans dans l'enseignement secondaire.

Et pour l'avenir ?

L'introduction d'un nouveau cours de citoyenneté annoncé dans la déclaration de politique communautaire verra le jour progressivement. L'année 2015-2016 sera mise à profit pour définir les référentiels de ce nouveau cours et organiser la formation des enseignants. L'EPA serait donc appelé à disparaître dans un an en primaire et dans deux ans en secondaire. ■

Pour la rentrée 2016

→ **En primaire** : Introduction d'une heure de citoyenneté en commun pour tous les élèves. Pour la deuxième heure, il sera laissé le choix entre un cours de religion ou morale ou une deuxième heure de citoyenneté.

→ **En secondaire** : Ce sera toujours soit deux heures d'EPA soit deux heures de morale ou de religion.

Pour la rentrée 2017

→ **En secondaire** : Introduction d'une heure de citoyenneté en commun pour tous les élèves. Pour la deuxième heure il sera laissé le choix entre un cours de religion ou morale ou une deuxième heure de citoyenneté.



Thérèse Lucas, Coordinatrice du Service de Médiation Scolaire en Wallonie

Qu'est-ce que le service de médiation scolaire ?

Le service de médiation scolaire est créé de manière légale par le décret «discrimination positive» du 30 juin 1998 :

«Il est créé un service de médiation scolaire chargé de prévenir la violence et le décrochage scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire (...). La médiation vise à favoriser, à conserver ou à rétablir le climat de confiance qui doit prévaloir dans les relations entre l'élève, ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale, s'il est mineur et l'établissement scolaire».

Un nouveau décret depuis novembre 2013.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, les missions et le fonctionnement du service de médiation scolaire ont été modifiés. Le Service de médiation scolaire est placé sous l'autorité de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le service de médiation promeut les valeurs de confiance en soi/respect de l'autre/émancipation sociale/ citoyenneté/reconnaissance sociale et culturelle et est structurellement indépendant des écoles et des réseaux d'enseignement. Il se doit d'être un 'entre-deux', une interface entre les élèves, leurs familles, d'une part et l'école d'autre

part. Les médiateurs contribuent, en tant que tiers neutre et en travaillant les relations de confiance, à la prévention de la violence et du décrochage scolaire.

Les médiateurs contribuent, en tant que tiers neutre et en travaillant les relations de confiance, à la prévention de la violence et du décrochage scolaire.

Ils interviennent dans l'enseignement secondaire à la demande de tout acteur lié à la scolarité d'un jeune. Ils veillent à travailler en «bonne intelligence» avec toutes les parties, c'est-à-dire en faisant preuve vis-à-vis d'elles d'un respect identique. Ils sont attentifs à ne jamais nuire ni aux personnes ni aux fonctions qu'elles exercent. Les médiateurs scolaires sont soumis au secret professionnel.

Un médiateur peut soit être affecté par convention à un seul établissement scolaire, on parlera alors de médiateur interne, ce qui est le cas des médiateurs bruxellois. Soit le médiateur est affecté à plusieurs établissements scolaires, on parlera alors de médiateur externe, situation qui se présente en Wallonie.

Dans quelles situations faire appel aux médiateurs scolaires ?

Concrètement, si surgissent des problématiques liées à des tensions telles que :

«A l'école, on se moque toujours de moi», «Ma fille est en conflit avec un professeur», «Mon enfant vit des



**Pour toute information complémentaire,
les coordinateurs peuvent être contactés :**

En Wallonie :

Mme Thérèse Lucas (0473/94 64 55)

En région bruxelloise :

Mme Juliette Vilet (0479/65 16 60) ou
M. Claude Prignon (0473/54 36 13)



tensions avec un autre élève et la situation dégénère!», «Il y a des clans dans ma classe, je suis complètement démotivé», «En tant que parent, je souhaiterais recréer le lien et la communication avec l'école».

Dans ce cas, le médiateur effectue des médiations individuelles ou collectives, entre élèves, entre élèves et équipe éducative, entre famille et équipe éducative.

Lorsqu'un élève est en décrochage scolaire, par exemple : «*Mon fils cumule les absences à l'école...*», «*Ma fille est devenue élève libre, comment faire pour qu'elle raccroche à l'école*», «*Mon enfant ne va plus du tout à l'école*».

Dans ce cas, le travail du médiateur scolaire consiste à recréer le lien entre le jeune, sa famille, l'école ou d'autres services scolaires.

Dans un premier temps, le médiateur rencontre les différentes parties afin de leur expliquer en quoi consiste son travail, de les écouter et de vérifier s'ils sont bien dans une démarche volontaire, conditions indispensables à la réussite d'une médiation.

Le médiateur scolaire n'impose pas un accord, il facilite ou rétablit la communication pour apaiser les tensions. Il aide les deux parties à construire leur propre accord.

Plus précisément, une action de médiation permet :

- de rétablir un climat où l'expression de chacun et l'écoute du point de vue de l'autre deviennent possibles,
- à chaque partie de comprendre ce qui sous-tend ses positions, comportements, ou attitudes ainsi que ceux de l'autre (représentations sociales, économiques, culturelles ou autres...)

- de dégager une issue qui permette à chacune des parties et/ou aux parties de dénouer la situation conflictuelle,
- d'accompagner la recherche d'alternatives par chacune des parties.

Ce processus peut s'interrompre. Dans ce cas, les actions menées auront déjà permis d'apaiser la situation et le médiateur relaiera éventuellement vers le service le plus adéquat.

Qui peut y faire appel et comment ?

Lorsque le médiateur est interne, la demande d'intervention peut lui être adressée directement.

La demande d'intervention d'un médiateur externe doit être explicitée et adressée par courriel, par fax ou par courrier à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO).

Celle-ci ne donnera lieu à une intervention qu'avec l'accord de la direction pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles ou celui du Pouvoir Organisateur pour l'enseignement subventionné. ■

- Courriel : mediationscolaire@cfwb.be
Fax : 02/600 08 90
Courrier : 1 rue Adolphe LAVALLEE, 1080 BRUXELLES

Une année citoyenne pour construire et se construire

Lucy, 22 ans et Célestin, 19 ans, viennent de vivre respectivement 9 et 5 mois de volontariat citoyen au sein de la structure Solidarité. Ces deux jeunes, comme bien d'autres chaque année, ont mis leurs temps et leurs volontés de construire quelque chose d'utile à disposition de la collectivité afin de mener des projets durables, de vivre des rencontres riches en enseignements, de s'ouvrir à travers des temps de formation et de sensibilisation tout en faisant grandir un projet personnel. La FAPEO est allée à la rencontre de ces jeunes...

Daphné Renders, Chargée de mission à la FAPEO | Propos recueillis lors de deux interviews dans les locaux bruxellois de Solidarité

“ Comment sont sélectionnés les jeunes ? ”

Geneviève (responsable pédagogique au sein de Solidarité) : On accepte tous les jeunes entre 16 et 25 ans. On est attentif à l'adéquation entre leurs attentes et ce qu'on peut leur offrir, pour qu'ils ne se trompent pas d'adresse. Ils doivent comprendre l'objectif de l'année citoyenne, ce qu'on va y faire. On cherche aussi la mixité des publics, des jeunes d'un peu partout, tous différents.

Célestin : On peut discuter avec des gens qui ont des parcours et des expériences totalement différents. Beaucoup de jeunes sont en décrochage scolaire. Dans mon groupe, on avait des profils assez différents, en IPPJ, dans des centres, des jeunes qui ne font plus rien, qui ont eu des problèmes... Tout le monde finit par comprendre qu'ils peuvent s'en sortir mais doivent se bouger pour ça.

“ Comment se passe l'année ? ”

Lucy : Au début, on a fait connaissance tous ensemble, puis on a été séparés en groupes de 8. En termes d'horaires, c'est du mardi au vendredi de 9h à 17h environ. Parfois il y avait quelques sorties le soir et j'ai été à Courtaai 6 jours avec des jeunes de Flandre qui sont suivis par le service d'aide à la jeunesse, pour faire un projet sur la ville.

“ Quels types de projets ? ”

Lucy : Au niveau des chantiers, j'ai fait de la peinture, on a refait un chemin pour un centre, des chantiers dans des réserves naturelles, on a fait une action avec CAP 48. On a aussi fait des projets avec d'autres antennes de Solidarité pour apprendre des autres jeunes.

Célestin : Les chantiers restent accessibles, on ne va pas construire une maison non plus. Beaucoup de peinture, poncer des murs, du plâtrage, on a bossé dans une réserve naturelle et fait de la permaculture. Lors des sensibilisations, on a parlé de sujets de société, les sans-abris, la sexualité chez les jeunes, les sans-papiers, le génocide au Congo, la mondialisation,...

Lucy : On faisait aussi des rencontres avec des personnes, on leur posait des questions et ils nous expliquaient ce qu'ils avaient vécu, leurs vies, ... pour que tu changes la manière de regarder certaines personnes, c'est vraiment intéressant ! De là, ça m'a donné envie d'aider les gens, en discutant avec eux.

Célestin : On a aussi parlé de maturation personnelle, ça c'est avec tout le monde, mais pas toujours des trucs physiques, des tests de personnalité, ce que tu veux faire, vers quoi tu as envie de te diriger après.

“ **Solidarité,
un projet complémentaire
par rapport à l'école ?** ”

Célestin : La grosse différence, c'est que tu te lèves le matin en te disant «j'y vais», ça ne tient qu'à toi de venir. Si je n'ai pas envie, ce n'est pas une obligation de venir tous les jours, même si le responsable d'équipe va quand même essayer de te motiver. Alors qu'à l'école, on n'a pas le choix, et si tu n'y vas pas assez, tu deviens élève libre. Ici on peut aussi dire quand il y a un truc que tu n'aimes pas. Et si tu te rends compte que tu veux partir, tu le fais et ils vont t'aider à trouver autre chose, un truc qui pourrait te convenir et ne pas te laisser.

Lucy : On est obligés d'aller à l'école parce que c'est important, mais si quelqu'un a des difficultés et du mal, je trouve que ce genre de projets est très important ; la personne se remet d'abord en confiance, elle fait quelque chose. Il y en a beaucoup qui ont arrêté l'école et après avoir été ici, ils ont envie de reprendre, ils se rendent compte qu'ils ont aussi envie d'avoir un diplôme, ils font des choses concrètes plutôt que de rester assis dans une classe. Certains arrêtent même Solidarité en cours de route pour reprendre des études à la place !

“ **Si tu devais expliquer Solidarité
en quelques mots, pour convaincre d'autres
jeunes de se lancer ?** ”

Lucy : Il faut qu'ils aient envie de faire quelque chose pour eux tout en étant prêts à aider les autres personnes, apprendre à connaître d'autres gens, les aider. On est là parce qu'on veut donner un coup de main, c'est cette motivation d'aider qui est la plus importante. J'ai rencontré des gens qui en avaient vraiment besoin, et même si c'est fatiguant, tu es satisfait de ton travail et d'avoir pu partager ces moments.

Célestin : Si j'essaie de le convaincre de venir, c'est que je vois que ça peut lui apporter ce qu'il cherche, je ne vais pas le proposer à quelqu'un qui n'a aucune motivation dans la vie. C'est une bonne occasion de faire un travail gratifiant, de rencontrer des gens, de t'ouvrir l'esprit et de te bouger surtout. Autant les gens qu'il y avait ici avaient des parcours très différents, mais tout le monde en arrive à la conclusion qu'il faut faire quelque chose, sinon tu restes où tu es.

“ **Et le futur pour toi ?** ”

Lucy : J'ai beaucoup travaillé sur moi, beaucoup de choses sur lesquelles j'avais du mal, je n'arrivais pas bien à m'exprimer par exemple. Maintenant j'y arrive beaucoup mieux. Grâce aux rencontres avec Solidarité, j'ai envie de faire une formation d'éducatrice, j'ai pu trouver une formation, voir comment ça se passait, c'était intéressant et motivant. Maintenant, j'ai envie de trouver un travail pour pouvoir partir de chez mes parents, peut-être à l'étranger, je ne sais pas.

Célestin : J'avais déjà mon idée à la base, je me disais soit je me retourne vers l'animation, soit l'éducation, finalement, ça m'a aidé à poser mon choix final, à m'ouvrir toutes les portes. À ce niveau-là, cette année m'a pas mal aidée, on a croisé plein de gens qui sont dans l'éducation, des éducateurs d'ici, des asbl, des initiatives citoyennes, des centres d'aides, des gens qu'on rencontre via Solidarité, ça m'a permis de me faire ma petite idée. L'année prochaine je vais faire des études d'éducateur. ■



Pour en savoir plus :
<http://www.solidarcite.be/>

Le parrainage

est-il suffisamment connu du grand public ?

Ils s'appellent Anne, Adélaïde, Mireille, Christophe, ... et sont les parrains et marraines de «cœur», de Mélodie, de Mathéo, de Jenna, de Queen, ... Ils se sont rencontrés grâce à Hisser Haut Asbl – Service Laïque de Parrainage, alors qu'ils ne sont ni parents, ni voisins, ni amis, et ont créé un lien riche et épanouissant. Le concept de l'association ? Un «parrainage de proximité», pour lutter contre l'isolement et créer des ponts entre les cultures et les générations. Bientôt 30 ans que cette association existe et pourtant le parrainage reste méconnu en FWB. Cette année encore une vingtaine d'enfants attendent un parrain ou une marraine via l'association.

Olivier Fiorini, Annick Léonard et Anouchka De Bays | Equipe Hisser Haut asbl

Au commencement...

Tout a commencé dans les années 80, lorsqu'une dizaine d'amis et amies, épris de principes humanistes, invitèrent chacun un enfant, issu de milieux précarisés, à venir partager leurs vacances en famille. L'expérience fut une telle réussite qu'ils décidèrent de voir ces enfants plus régulièrement. C'est ainsi qu'est née l'asbl aujourd'hui appelée **«Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage»**.

Le parrainage de proximité ou le lien de cœur

Comme le souligne Catherine Sellenet¹, le parrainage de proximité «C'est créer du lien de cœur dans une société où il est parfois bien difficile d'en trouver». C'est une forme de don envers un enfant qu'on ne connaît pas au départ. C'est également un engagement dans la durée, une relation privilégiée basée sur la confiance, un lien d'affection qui se crée au fur et à mesure des rencontres, devenant, finalement, naturel. C'est aussi un échange, le partage de moments privilégiés.

«C'est l'histoire d'une rencontre, d'une nouvelle aventure familiale qui commence avant tout par une envie de partager des moments privilégiés avec une enfant qui n'est pas la nôtre».

Béa et Christophe, marraine et parrain de Marie

Les parrains et les marraines apportent à l'enfant un soutien et une attention en collaboration avec les personnes qui en ont légalement la charge et le service de parrainage, partenaire à part entière dans cette démarche.

Dans le cas d'un enfant vivant dans sa famille d'origine, le parrainage permet aussi de lutter contre l'isolement social tout en soutenant une autorité parentale non disqualifiée. Il soutient la famille d'origine qui peut souffler le temps d'un week-end, rassurée de savoir son enfant entre de bonnes mains, et favorisant ainsi une plus grande disponibilité au retour de celui-ci.

«Depuis que ma fille, Elisabeth, a reçu la famille de parrainage, elle est très épanouie car ses parrains lui offrent les services et activités que moi je ne suis pas en mesure de lui offrir vu ma situation de santé. Puis c'est une autre ambiance. Je trouve que vraiment j'ai beaucoup de chance de trouver cette aide et je souhaite vraiment que le parrainage continue pour pouvoir offrir aux autres enfants ce bonheur. Vive les parrains et merci beaucoup pour tout ce que vous faites». Maman d'Elisabeth.

Pour qui ?

L'asbl Hisser Haut organise le parrainage d'enfants bruxellois, vivant soit dans leur milieu familial soit en institution.

Qu'ils vivent en institution – avec ou sans contact avec leurs parents – ou dans leurs familles avec un parent surmené voir dépassé par le quotidien, ces enfants sont souvent en manque d'affection, de loisirs mais également d'attention et de repères familiaux qui ne peuvent leur être offerts que par des contacts réguliers au sein d'une relation privilégiée. «L'enfant parrainé n'est pas un enfant en danger mais un enfant qui se situerait plus volontiers du côté du manque, manque de stimulations culturelles, d'attention, manque de ce que nos représentations actuelles estiment devoir être dû à l'enfant» (C. Sellenet).

Les enfants sont très ouverts à cette démarche. Ils sont curieux et ont soif d'apprendre, ils ont aussi une faculté d'adaptation et de transformation. Le parrainage favorise le développement de la résilience. Ce qui veut dire que la création d'un lien affectif stable et durable d'un adulte avec un enfant en difficulté, est source de dépassement de la difficulté et un tremplin vers un développement sain.

Ce nouveau lien affectif permet à l'enfant d'étendre son réseau de relations et d'investir d'autres modèles d'identification.

Qui peut devenir parrain ou marraine ?

Il n'y a pas vraiment de parrain ou de marraine idéal-e. Peu importe votre confession, votre orientation de vie, que



Hisser Haut asbl – Service Laïque de Parrainage

Rue de la concorde, 56 1050 Ixelles

Tél. 02/538 51 35 GSM : 0495/54 40 53

www.hisser-haut.org

>>>>

vous viviez seul-e-s ou accompagné-e-s, avec ou sans enfants. Vous avez une situation stable, vous vivez en Belgique et bien entendu vous acceptez cette démarche bénévole. La seule richesse souhaitée est celle du cœur. Le but est de partager votre vie quotidienne avec un enfant et pas de l'emmener faire une foule d'activités. Ajoutez à cela de la tolérance et une bonne capacité d'adaptation. Et vous voilà candidat-e !

La sélection des parrains et des marraines se réalise à travers des rencontres et des contacts afin de faire connaissance avec les candidat-e-s et d'échanger autour de mises en situations. Les candidat-e -s peuvent se projeter, affiner leur projet, leur réflexion et leurs questionnements. Des garanties sont également demandées telles que le certificat de bonne vie et mœurs de type 2, des témoignages de connaissances.

Si les parrains et marraines offrent un peu de leur temps et de leur espace, ils reçoivent, outre la satisfaction de participer à un acte citoyen, solidaire et altruiste, la richesse d'un contact privilégié durable et une ouverture à d'autres réalités, tout en préservant leur équilibre personnel et familial.

Nos missions

Principalement centré sur l'enfant, l'objectif du service de parrainage est de favoriser son développement psychosocial par la création d'un lien privilégié.

Outre la recherche et la sélection de nouveaux parrains et marraines, le service accompagne tous les acteurs du parrainage pour que celui-ci se passe au mieux et durablement.

Le parrainage c'est un investissement, humain, relationnel, auprès d'un enfant qui a connu des périodes difficiles

Le parrainage c'est un investissement, humain, relationnel, auprès d'un enfant qui a connu des périodes difficiles dans sa vie.

dans sa vie. Le service de parrainage ne travaille pas sous mandat, il s'assure de la collaboration des enfants et de leurs parents et travaille dans la transparence.

Le parrainage rythme le temps

Une fois que l'enfant a pris le temps de faire connaissance avec sa famille de parrainage, les rencontres suivent un rythme régulier d'un weekend sur deux, du vendredi soir au dimanche soir, et une partie des vacances scolaires. Ce rythme est important. Il facilite la création du lien. Un week-end sur deux c'est beaucoup et peu à la fois : beaucoup car c'est un investissement, un engagement, une place que l'on fait à un enfant ; peu, car presque deux semaines sans se voir c'est long quand le lien est créé !

La laïcité ?

Si l'accent est mis sur la laïcité, ce n'est pas un phénomène de mode, mais bien une volonté de mettre en avant les valeurs défendues par l'asbl. L'ouverture au monde, à d'autres réalités, d'autres environnements et la volonté de construire une société humaniste fait entièrement partie du projet de parrainage défendu par l'asbl Hisser Haut. Une ouverture qui ne peut se faire qu'à travers le respect des différences, mais aussi par la volonté de permettre à l'enfant, l'adulte en devenir, d'exercer son libre examen et de faire ses propres choix.

«Hisser Haut» pour que l'aventure commence, pour aller vers l'autre et découvrir. ■

→ Pour aller plus loin :

Sellenet C., *Le parrainage de proximité pour enfants. Une forme d'entraide méconnue*, Paris, L'Harmattan, 2006

(1) Sellenet C. *Le parrainage de proximité pour enfants. Une forme d'entraide méconnue*. Paris, L'Harmattan, 2006, p.61.

Les inégalités scolaires au cœur du Pacte d'excellence :

de l'intention à la réalité
de la gratuité



À l'annonce du Pacte d'excellence, on pouvait craindre que des notions comme celles de la compétitivité, de l'adaptabilité avec le monde l'emploi ou de la performance viennent monopoliser les débats aux dépens de la question des inégalités scolaires.

Or, les documents produits par les groupes de travail mis en place dans la première phase du Pacte au printemps 2015 abordent très largement la question de l'inégalité scolaire liée aux inégalités socio-économiques, des effets contre-productifs de la compétition scolaire ainsi que des problèmes liés à la non-gratuité de l'école.

L'avis du Groupe central publié le 1^{er} juillet met clairement l'accent sur la lutte contre les inégalités scolaires en suggérant, parmi d'autres outils de lutte, celui d'assurer progressivement la gratuité réelle de l'école. Dans les perspectives proposées, on peut ainsi lire que «de manière à dépasser le stade du vœu pieu, une stratégie structurelle d'atteinte de la gratuité totale devrait être définie, assortie d'un échéancier précis¹.»

De quoi se réjouir donc, et espérer que le Gouvernement qui se réunira ce mercredi 25 août retienne ce point comme prioritaire pour les futurs travaux du Pacte qui débiteront à la rentrée.

Si la non-gratuité scolaire n'est évidemment pas la cause unique à laquelle s'attaquer pour combattre les inégalités dans l'enseignement, des nombreux témoignages de parents confirment qu'elle demeure un problème majeur.

Outre la difficulté très concrète d'assumer les frais scolaires, la non-gratuité empêche la construction d'une relation triangulaire positive entre le personnel de l'école, les parents et les enfants, avec des conséquences parfois désastreuses sur le parcours scolaire de l'élève. La sollicitation financière des parents accentue, dans la vie quotidienne de l'école, les différenciations entre enfants et entre parents : coût des collations, de la piscine, des sorties, des classes de dépaysement, participation à la fête de l'école... Avec des conséquences en termes de stigmatisation et de stratification sociale qui génèrent un impact sur la disqualification, voire l'auto-disqualification des enfants et de leurs parents qui évitent dès lors le contact avec l'école.



Pourtant, notre Constitution garantit un accès à l'enseignement gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. De fait, des tas de frais exigibles légalement (garderie, piscine, repas, excursions, internat...) ou illégalement (journaux de classe et photocopies en primaire, activités extra-scolaires obligatoires...) rendent l'école inabordable pour certaines familles. A cela s'ajoute le renforcement des différences entre écoles, très justement souligné dans les travaux du Pacte d'excellence : il y aurait d'une part des écoles bon marché, voire réellement gratuites, et d'autre part des écoles chères, voire très chères. Les parents font alors leur marché... en fonction des moyens financiers dont ils disposent et renforcent ainsi la ségrégation entre écoles pour «pauvres» et écoles pour «riches».

Alors que tout le monde s'accorde à dire que la formation est essentielle pour l'épanouissement des individus, le développement socio-économique, pour la prise d'initiative et l'inventivité, pour la dynamique démocratique ; étant donné que la gratuité scolaire est prévue constitutionnellement ; que 4 enfants sur 10 vivent dans une famille en situation de pauvreté à Bruxelles et 1 sur 4 en Wallonie, on ne peut plus tergiverser aujourd'hui.

Les initiatives louables mises en place de façon volontaire par certains enseignants, des écoles ou des associations de parents, ne suffisent pas. De même, les évolutions législatives positives (l'annonce des frais scolaires et la facturation, les quotas de participation aux voyages scolaires) ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

Selon nous, sans un engagement politique structurel fort, cet échec du système scolaire perdurera.

A la veille des rentrées parlementaire et scolaire comme de la reprise du travail sur ce Pacte, nous demandons que la question de la réduction des inégalités soit au cœur du débat : l'inclusion scolaire, la lutte contre la relégation, et la promotion d'une école émancipatrice pour tous les enfants. L'autorité publique doit résolument s'engager dans la construction d'un plan stratégique avec en ligne de mire la gratuité au sein d'un enseignement de qualité.

Nous serons aux côtés des personnes et des associations concernées par les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence et impliqués dans toutes les initiatives constructives qui seront mises en œuvre. ■

Synthèse des travaux de la première phase du Pacte, Avis du Groupe central», 1^{er} juillet 2015, page 46.

Chr. Mahy | Secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

B. Van Der Meersche | Secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque

D. Chabert | Secrétaire politique de la Ligue des Familles

S. Acerbis | Directrice de Badje ASBL

J. Lacroix | Secrétaire générale de la FAPEO



29 août:

bon, voilà, dernier samedi avant la rentrée des classes. Une fois de plus, même constat : l'achat des fournitures scolaires n'est pas encore fait. ;). Pire, un cartable se lamente dans le hall depuis le 19 juin, béant, une feuille pendante, il attend. *Ça vous arrive aussi ?*

Plus le choix, les congés sont bien derrière nous. Pour l'entrée du plus jeune en 4^{ème} primaire, la liste est donnée et très claire. Facile... sauf que... cette fois, on va prendre le temps de trier le matériel et de voir ce qui est récupérable.

Pour le plus grand qui entre en 3^{ème} secondaire... ou 4^{ème} (à l'heure d'écrire ces lignes, on ne sait pas encore... les examens de passage, c'est encore une autre histoire), pas encore de liste mais là, on a l'habitude, le matériel de base pour commencer, le matériel spécifique suivra.

D'abord, la récup.

Interpellés par un reportage radio sur les fournitures scolaires de seconde main (La Première, journal 26/08), notamment dans un magasin de seconde main à Braine-l'Alleud, on se demande ce qui existe sur le marché pour faire des économies et participer à la lutte anti-gaspi. Une bonne façon de faire sa rentrée aussi. Sauf que le plan proposé par la journaliste parle d'achat de bureau d'enfant et de cartable en cuir «vintage» pour que son enfant soit unique. Pas vraiment ça que nous attendions. Le «vintage», c'est économique ça ? Accessible à tous ? Et mes garçons à l'école, ils veulent vraiment se distinguer ? Pas l'impression.

Autopsie du cartable du plus jeune :

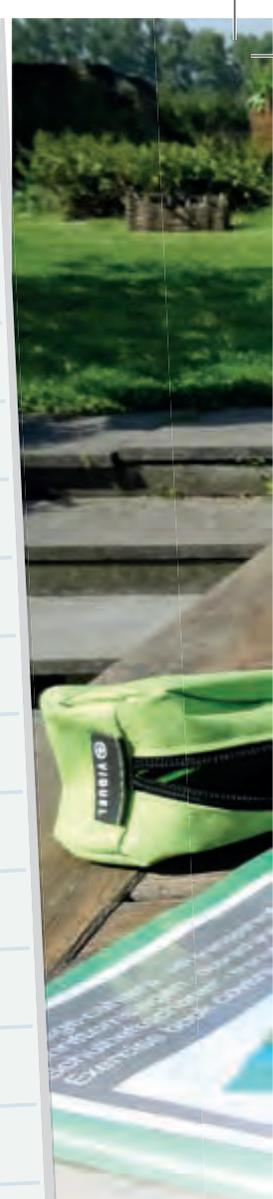
2 lattes aux bouts cassés, pourtant, pour les examens, une nouvelle latte avait été achetée ; des morceaux de gomme, 3 classeurs aux coins écornés dont deux au levier métallique gravement endommagé ; une farde de transport à élastique... dont 1 élastique distendu ; un jeu de 12 intercalaires cartonnés coloriés et abimés ; un stylo (je crois bien le 6^{ème} de l'année) dont le capuchon tourne sans fin et mâchonné ; le taille crayon est là mais sans son petit pot ; les crayons tombés maintes fois ont les mines qui cassent quand on les taille (c'est bien la 4^{ème} boîte en 1 an) ; le bic à 4 couleurs est bien là mais l'encre bleue arrive à sa fin ; ah, un fluo jaune en état de fonctionnement. Celui-là, je le récupère. Au fait, vais-je trouver le matériel à renouveler dans des magasins de seconde main ? Honnêtement, j'en doute.

Au tour du plus grand maintenant :

les classeurs ? Même constat, à force d'être mis et remis dans le sac à dos et trimballés parfois sous la pluie (on n'a pas pensé à imperméabiliser le sac !), ça le fait plus. Stylo, bics : OK. Latte, équerre : pas OK. Le plastique, flexible ou pas, c'est cassable. Physique appliquée : où se situe le point de rupture sachant que la force de pression de la main droite de votre garçon est de.... Allez, on renouvelle.

Je ne sais pas chez vous, mais chez nous, en fait, l'achat de fournitures scolaires, c'est toute l'année. Une grande partie d'entre eux sont des consommables, hautement consommés et très vite hors d'usage. Et comme dit Souchon, «tout s'use si l'on s'en sert». D'un point de vue apprentissage, c'est pas une bonne nouvelle ça ?!

Une Maman



Liste des fournitures pour la 4^{ème} année

- 1 farde à levier (dos 8cm)
- 3 fardes A4 à anneaux (synthèses, néerlandais, cours philosophiques)
- 2 pochettes d'intercalaires de 12 positions
- 1 farde de transport
- 1 plumier
- 1 stylo + cartouches
- 1 effaceur
- 1 bic 4 couleurs ou 4 bics de couleur : noir, bleu, rouge, vert
- 1 crayon ordinaire + gomme
- des crayons de couleur
- 1 feutre fluo
- 1 tube de colle
- 1 équerre Aristo
- 1 compas
- 1 latte de 30 cm
- 1 paire de ciseaux
- 10 pochettes plastiques
- 1 Bescherelle de conjugaison
- 1 dictionnaire
- 1 tenue de gymnastique : tee-shirt, short et une paire de pantoufles
- Prévoir du papier pour recouvrir les livres.
- Ne pas hésiter à récupérer le matériel de 3^{ème} année.
- Pour éviter les pertes, noter son prénom sur le matériel.

Super, ma fourniture récupérée, il est nickel. Sur les conseils de la logopède, il faut que notre fils surligne l'essentiel dans les consignes, sans hésitation : du coup, je me demande s'il a fait comme dit sa Madame d'après l'école ;)

Les cartouches, les crayons «ordinaires», les gommes, les bics, les effaceurs, les crayons de couleur : c'est toute l'année ; autant les acheter «en gros». Quant au stylo, au moins 3 l'année dernière. Qualité ou pas qualité, y mettre le prix ou pas, de toute façon c'est hautement usable et «disparaissable».

Près de 20€, j'ai déjà acheté la paire de pantoufles de gym taille 34 pour dans quelques mois ; c'est que je suis prévoyante !

Pour couper ses gommes (lol).

Pas plus de retour à la maison des objets perdus avec le nom dessus. Le problème, ce n'est pas tant la perte que la dégradation, enfin, chez nous.

CARTE DEPAIEMENT			
1 CHAUDFONTAINE 6KTL	899	4,69	4,69
1 BONS FOURNISSEURS		4,69	246,80
68 ART. TOTAL		7,35	2,95
1 OXFORD BL COURS A4		6,60	1,65
1 CAR CLASSEUR LEV		10,00	2,00
2 GYM			239,70
68 ART. TOTAL			239,70
BANCONTACT/MR CASH			239,70
30001XXXXXXXX9X0263			0,00
11:35 R:0172492200000780			
EFT			
A RENDRE		24	
PREMIUM MATELAS		24	
CHRISTIAN LACROIX		122 PTS	
TOTAL POINTS GAGNES		122	
CARREFOUR BONUS			
TOTAL BONS FOURNISSEUR			10,79
REDUCTIONS MULTI-PROMO			
TOTAL REDUCTIONS			

Faut-il avoir **PEUR** d'internet ?

Internet et les nouveaux médias font partie intégrante de la vie de nos enfants, très souvent dès le plus jeune âge. Face à ces nouveaux modes de communication, de jeux et d'interactions, nombreux sont les parents qui se sentent démunis et qui s'interrogent...

Cécile Van Honsté, Chargée de mission à la FAPEO

Internet vous semble flou, nébuleux, voire dangereux ? Google nous coupera-t-il de la vie réelle ? Les jeux vidéo sont-ils trop violents ? À partir de quand un enfant est-il considéré comme « accro » aux jeux vidéo ? Les jeunes s'isolent-ils sur les réseaux sociaux, préférant leur vie « virtuelle » à leur vie « réelle » ? Quels sont les risques d'Internet ? Comment surfer sans danger ?



«Les très jeunes enfants sont avec les tablettes tactiles d'une habileté qui étonne les adultes, les plus grands sont scotchés à leurs consoles de jeux et les adolescents semblent gérer leur vie entière depuis leurs smartphones.»¹

Rassurez-vous !

Les espaces virtuels ne diffèrent pas tellement des espaces de la « vraie vie ». Dans l'un comme dans l'autre, des usages et des situations problématiques existent, auxquels il faut faire attention : arnaques, harcèlement, désinformation, images choquantes, contenu haineux, usurpation d'identité, rencontres à risques...

Face aux médias, nous adoptons à la FAPEO, tout comme au Conseil supérieur de l'éducation aux médias, une posture critique, constructive et éducative. Ce n'est en effet pas le média en lui-même (ordinateur, tablette, écrans, divers) qui peut parfois poser question, mais bien l'usage qu'on en fait.

Internet sans danger : mode d'emploi

Première frustration pour vous, parents : malgré quelques balises générales et des conseils, il n'y a aucune « bonne

manière de faire avec vos enfants. Tout dépend du contexte, de votre situation familiale, des codes de vie dans la famille, de chaque enfant, de chaque parent, de chaque âge... Par contre, que vous vous sentiez experts ou démunis par rapport à Internet, vous avez une place à prendre en tant que parents dans l'éducation aux technologies et aux médias de vos enfants.



«Il s'agit de les [vos enfants] accompagner, comme on le ferait en allant dans une plaine de jeux ou dans une ludothèque, c'est-à-dire en jubilant ensemble, en construisant du sens, en fixant les balises et les limites et en se racontant ensuite.»²

Quelle approche des médias ?

L'utilisation des écrans, l'arrivée d'Internet, tout cela fait angoisser certains parents. Ils protègent leurs ordinateurs, installent des quantités de filtres, interdisent certains médias à leurs enfants, limitent, cadrent. Si des balises doivent être installées, et des règles fixées avec les jeunes, approcher les médias en termes uniquement de « risques » et « dangers » empêche d'en découvrir toutes les opportunités : éducatives, pratiques, ludiques, sociales...

Pensez aussi à l'approche éducative et de dialogue avec votre enfant plutôt qu'une approche sécuritaire. Pourquoi ? Simplement car c'est en donnant les outils à votre enfant et en l'accompagnant que vous pourrez en faire une personne autonome et responsable, capable de s'adapter à de nouvelles situations. « Les logiciels de contrôle parental les plus sophistiqués ne remplaceront pas la présence et la confiance »³.

Les «règles» d'Internet sont aussi toujours bonnes à rappeler :

- › «Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public;
- › Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- › Tout ce que l'on y trouve est sujet à caution : certaines données sont vraies et d'autres fausses»⁵.

Travaillez la relation d'écoute et d'échange avec votre enfant. S'il rencontre des images qui le choquent ou l'angoissent, il pourra venir en discuter avec vous, poser des mots sur ces images, leur donner sens et être rassuré. N'hésitez pas non plus à parler avec lui de ce qu'il fait sur Internet, à vous informer et à vous intéresser. Il sera sans doute ravi de vous montrer les sites Internet qu'il fréquente. Et aussi, accompagnez votre enfant. *«Tout comme il n'a jamais été question de laisser un enfant se promener seul dans une ville qu'il ne connaît pas, il est nécessaire d'accompagner nos enfants dans leurs premières années de «surf» afin de leur transmettre les règles de sécurité de base»⁴.*

Quelques balises

N'hésitez pas à fixer des limites, des balises et des règles claires, transparentes, cohérentes et construites avec votre enfant. L'accompagner, c'est aussi le conscientiser concernant le droit à l'image, le respect des autres, sa responsabilité et la vôtre s'il diffuse des photos sans autorisation par exemple. C'est aussi lui apprendre à protéger ses informations personnelles, à gérer la confidentialité de ses données et de ses publications.

En famille et à l'école

Cette éducation aux médias est à faire en famille, mais pas uniquement ! L'école a bien entendu un grand rôle à jouer dans la formation et l'apprentissage de l'utilisation des technologies. L'école se doit de vivre avec son temps et de s'approcher de la réalité des jeunes d'aujourd'hui pour les armer pour la vie future... Et ça, malgré toutes les bonnes volontés des acteurs de terrain, il semble que nous en soyons loin...

Comme pour l'apprentissage du vélo, vous avez dû accompagner votre enfant pas à pas, jusqu'à ce qu'il enlève ses petites roues et s'autonomise. Vous lui avez appris le code de la route, pour qu'il puisse se débrouiller seul. Il en va de même pour Internet : les manières d'être, de faire, les codes et attitudes s'apprennent petit à petit... et là, parents, vous avez une place à prendre ! ■

→ Pour aller plus loin :

www.educationauxmedias.eu

- Le texte intégral de cette analyse, «Internet sans danger ?», est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique «Publications».

(1) Tisseron S., «Grandir avec les écrans. La règle 3-6-9-12», Yapaka, 2013, p.5.
 (2) Minotte P., « Qui a peur du grand méchant web ? », Yapaka, 2012, p.20.

(3) Minotte P., « Qui a peur du grand méchant web ? », Yapaka, 2012, p.20.
 (4) Minotte P., « Qui a peur du grand méchant web ? », Yapaka, 2012, p.24.
 (5) Tisseron S., «Grandir avec les écrans. La règle 3-6-9-12», Yapaka, 2013, p.35.

La majorité sexuelle à

14 ANS ?

En mars 2015, une proposition de loi a été déposée au Gouvernement pour faire passer la majorité sexuelle de 16 à 14 ans¹. Cette première proposition a entraîné beaucoup de réactions : tout le monde, parents ou non, a un avis sur la question. Seulement, qu'est-ce que cette idée implique ? Qu'en est-il de l'information fournie à ces adolescents ? Quelle image cette proposition va-t-elle véhiculer sur la sexualité des jeunes ?

Daphné Renders, Chargée de mission à la FAPEO

En Belgique, le juge de la jeunesse est compétent pour toutes les situations impliquant les moins de 18 ans et nous devons nous référer à la loi de 1912³ qui délimite les paliers suivants :

- Le jeune a moins de 14 ans : tout acte sexuel constitue un *viol*, quel que soit l'âge de l'auteur.
- Le jeune a entre 14 et 16 ans : un rapport sexuel constitue un *attentat à la pudeur*, et donc est un acte grave susceptible de poursuites.
- Le jeune a 16 ans ou plus : il a acquis sa *majorité sexuelle* et peut consentir à un acte volontaire.

Au-delà de l'abaissement d'une balise d'âge, vous l'aurez compris, c'est toute la question de l'éducation sexuelle et affective des jeunes qui est en jeu...

Une norme, est-ce possible ?

Les jeunes sont face à un paradoxe : d'une part, ils ont accès facilement, rapidement et à tout moment à des images pornographiques (Internet, Smartphone, magazines, télévision, etc.) et d'autre part, ils font face à un interdit de la société : ne pas parler à des inconnus, ne pas mettre des vêtements trop «sexy», tabous liés à la sexualité des jeunes...

D'après une étude flamande de 2013, environ un quart des jeunes a connu sa première fois avant l'âge de 15 ans⁴. Seulement, l'âge moyen des premiers rapports sexuels se situe à 16 ans et demi pour les filles, 17 ans pour les garçons, la moyenne d'âge pour le premier rapport reste inchangée depuis une vingtaine d'années.

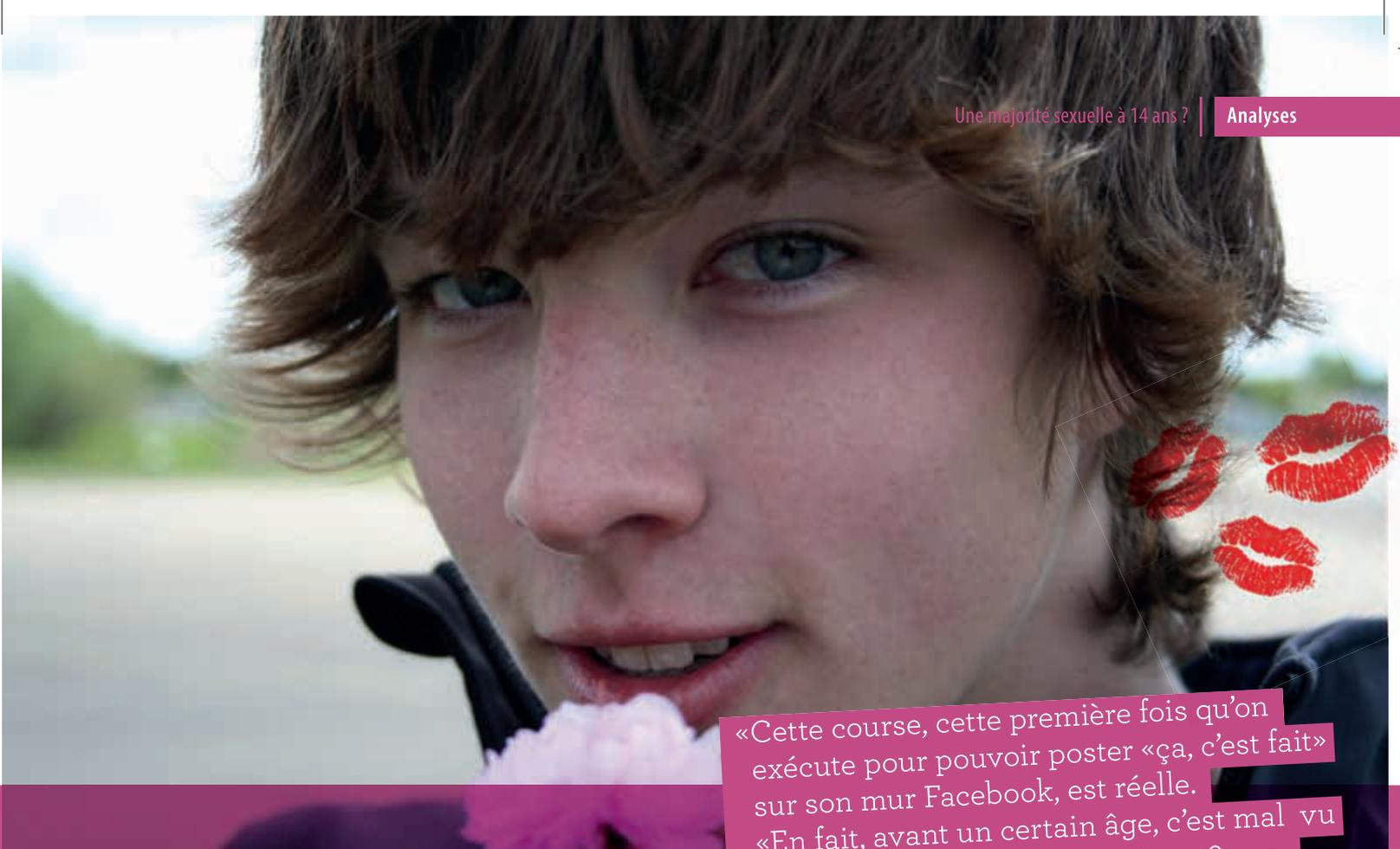
Seulement, au-delà des chiffres, il est indispensable de se demander ce que cherchent les jeunes : sont-ils réellement de mini-adultes à la recherche du plaisir permanent ? Derrière ces chiffres et ces moyennes, se trouvent des jeunes qui ont besoin d'une reconnaissance de leur individualité et non pas l'envie d'être des chiffres dans des statistiques.

Recherche d'une vie affective et relationnelle ... ou d'une vie sexuelle ?

Les jeunes ont autant besoin d'être rassurés sur leur vie affective et relationnelle (voire plus) que d'aborder la sexualité. Ils ont envie d'être amoureux, de flirter, de savoir comment aborder une fille, comment parler au gars cool de la classe du dessus, ... Ces envies sont souvent en décalage complet avec les données très techniques et le discours global proposé par leurs professeurs ou leurs parents. Ces propositions de loi n'abordent pas ces aspects, elles ne parlent pas de la difficulté qu'éprouvent les jeunes et les parents à aborder ce sujet en famille ou à l'école, elles n'abordent pas la confiance qui doit se nouer entre l'adulte et le jeune afin de l'accompagner sereinement dans sa quête d'une vie affective et relationnelle épanouie. La loi se contente de nous dire ce qu'on peut ou ne peut pas faire sous peine de représailles.

L'EVRAS⁵ ... à la rescousse

Nos jeunes développent leur sexualité, n'en n'ayons pas peur. Par contre, c'est au rôle des parents de développer avec eux une éducation affective et sexuelle épanouissante. À l'école aussi, cet EVRAS est indispensable, d'autant plus que le décret «Missions» a été modifié en ce



« Cette course, cette première fois qu'on exécute pour pouvoir poster « ça, c'est fait » sur son mur Facebook, est réelle. « En fait, avant un certain âge, c'est mal vu de l'avoir déjà fait, dit Séverine, 18 ans. Et après un certain âge, c'est bizarre aussi d'avoir encore rien fait. »²

sens en juillet 2012. Pourtant, même si cet aspect de la vie des jeunes fait maintenant partie des missions de l'école fondamentale et secondaire, cela ne signifie pas que tous les enfants bénéficieront d'un réel encadrement dès l'école primaire. Cette mise en place dépend de nombreux facteurs tels que les acteurs choisis pour aborder ce sujet (internes ou externes), les plages horaires allouées à ces séances d'information, la place laissée aux élèves pour en discuter et poser leurs questions en toute sécurité...

Nous ne pouvons qu'insister sur le caractère indispensable de l'EVRAS à l'école ainsi que la nécessité d'y revenir régulièrement au sein des établissements scolaires, et non pas uniquement en cas de problème.

Mais alors ...

Qu'ils aient la loi de leur côté ou non, les jeunes de 14 ans qui désirent avoir des rapports sexuels en auront. La loi est là, avant tout, pour placer un cadre, protéger les jeunes en question, mais surtout à sanctionner toute forme d'abus. À travers cette proposition de loi, certains pourraient chercher à déplacer le problème, en se disant que c'est quelque chose de tout à fait normal puisque de nombreux jeunes « y passent » très (trop ?) tôt. Pourtant, ces jeunes ont-ils réellement eu tous les outils en main pour savoir ce qu'ils font ? Correspondent-ils réellement à cette « norme » peut-être bientôt légale ? Plutôt que de légaliser ces pratiques à travers un abaissement partiel de la

majorité sexuelle, ne faudrait-il pas renforcer la formation de nos jeunes, au moins à l'école ? L'EVRAS n'est qu'un début, seulement, son application reste trop aléatoire et ne concerne pas équitablement tous les jeunes, jeunes qui n'ont parfois pas d'autres lieux d'échanges sur ce sujet. Il est essentiel que les jeunes acquièrent l'autonomie nécessaire à leur développement et que celui-ci puisse se faire dans un climat de confiance et d'échanges constructifs avec les adultes qui les entourent, tant dans la sphère familiale que scolaire. ■

→ Le texte intégral de cette analyse est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique "Publications"

- (1) Chambre des représentants de Belgique, *Proposition de loi complétant le Code pénal en ce qui concerne la majorité sexuelle*, 31 mars 2015.
- (2) Dechamps M., *La majorité sexuelle à 14 ans, une bonne idée ?*, Moustique, 10.04.15.
- (3) Loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance, Article 74 de la Constitution, Art. 372-379 du Code Pénal.
- (4) Symons K., Van Houtte M., Vermeersch H., *Factsheet : De beleving van een vroege eerste geslachtsgemeenschap*, 2013, p. 2.
- (5) Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle.

La sécurité routière aux abords des écoles

8h25, encombrement de voitures amassées devant l'école, certaines en double file, d'autres sur le trottoir. Il n'y en a que pour quelques minutes, le temps de déposer son enfant à l'école... Ça vous rappelle quelque chose ?

Cécile Van Honsté, Chargée de mission à la FAPEO

La mobilité et la sécurité routière concernent tous les âges, du bébé dans son landau ou dans un siège auto, aux premières marches et balades en passant par le vélo à petites roues ou encore la moto, la voiture et les transports en commun...

«Les habitudes de déplacement ont aussi des conséquences sur l'autonomie des enfants, la socialisation avec d'autres jeunes et leur santé. Et sur le plan de la sécurité routière, les jeunes sont parmi les usagers de la route les plus vulnérables»¹.

Mauvaises habitudes

Nous connaissons tous le code de la route, nous savons que nous ne pouvons pas nous garer en double file, ni sur un trottoir, qu'il faut céder la priorité aux piétons, respecter la zone 30, bien regarder des deux côtés avant de traverser, se garer dans des places de parking appropriées, et non devant des garages, qu'il faut attacher sa ceinture...

Oui mais ça, c'est en théorie et une partie de tous ces codes, pourtant primordiaux pour minimiser le risque d'accidents de la route, semble très vite oubliée quand il s'agit, en 1 min 30', de déposer son enfant à l'école. Et c'est vrai, le matin on a rarement le temps et les aménagements aux abords des écoles sont rarement pensés pour permettre à chaque parent, en toute sécurité, d'amener son enfant à l'école.

Passer à l'action

La sécurité aux abords des écoles n'est évidemment pas de la seule responsabilité des parents y conduisant leurs enfants. La responsabilité de tous les usagers de la route est indéniable, autant que la responsabilité des instances politiques. Les médias et les pouvoirs publics ne prennent pas assez en compte la problématique de la sécurité routière aux abords de l'école, des actions de prévention

pourraient être menées par les pouvoirs locaux ou régionaux. Mais au niveau des familles et de l'école, des petites actions pourraient bien aussi faire changer les choses...

Éduquer à une mobilité responsable

Eduquer à la sécurité routière, c'est aussi éduquer à la circulation, la gestion de l'espace et la mobilité en général. L'idée, c'est de donner des outils, des repères, des ressources aux jeunes pour qu'ils puissent adopter les comportements adéquats en rue et dans les transports.

Eduquer à la mobilité, c'est aussi habituer l'enfant à utiliser les modes de déplacements alternatifs à la voiture. Le vélo et la marche à pied sont bénéfiques tant pour l'autonomisation du jeune que pour sa santé. Et n'oublions pas non plus les autres modes de transport (covoiturage, transport scolaire, transports en commun) qui contribuent à un désengorgement des routes et à préserver un peu l'environnement.

Les réalités de la société aujourd'hui pèsent sur notre mobilité : que ce soit dans l'offre et la qualité des transports public, les aménagements urbains (pistes cyclables, trottoirs, passages pour piétons), ou le monde du travail (conciliation des temps professionnels et familiaux)... Aujourd'hui, on court tout le temps, et la voiture, très pratique, est très (trop) souvent une solution. Mais si, pour un petit moment, on prenait le temps ? Le temps de se poser et de chercher ensemble des alternatives à notre niveau... ■

- (1) Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des voies hydrauliques, «Jeunes et mobilité», La CeMathèque, n°31, janvier 2011, p.2.
- (2) Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des voies hydrauliques, «Jeunes et mobilité», La CeMathèque, n°31, janvier 2011, p.6.
- (3) De Schutter T., La mobilité scolaire. Les aménagements sécurisants aux abords des écoles, Union des villes et communes de Wallonie asbl, 2004.
- (4) Nuytens N., Focant F., Casteels Y., «Analyse statistique des accidents de la route 2010», Belgique: Institut Belge pour la Sécurité Routière – Centre de connaissances Sécurité Routière, 2012, p.114.

Pistes possibles pour le changement



pour les associations
de parents



- ▶ Vous pouvez mener une large réflexion autour de la problématique dans votre école, porter le projet au Conseil de participation et inviter à la réflexion l'échevin en charge de l'aménagement du territoire, des agents de quartier ou la Police.
- ▶ Vous pouvez mener des actions de sensibilisation avec toute une série d'acteurs clés pour la sécurité routière qui gravitent autour de l'école (agents de quartier, Police, asbl, etc.).
- ▶ Vous pouvez agir au niveau de l'aménagement et des structures situées aux abords de l'école, en demandant à votre commune d'installer des ralentisseurs, zones 30, panneaux de signalisation, feu à bouton poussoir, pistes cyclables, casse-vitesse, aménagements de voiries, présence d'un agent de quartier, barrières devant l'école, installation d'un dépose minute...

Pourquoi en parler?

▶ Une thématique centrale dans notre société

Tant en termes de mobilité et d'autonomisation de l'enfant, que d'éducation à l'environnement, de prévention des accidents de la route, d'aménagement du territoire, de gestion de l'espace, d'autonomisation...

▶ La voiture : premier mode de transport domicile-école

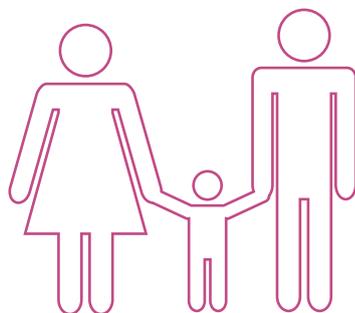
En Wallonie, 57% des familles l'utilisent pour les trajets domicile-école (74% en primaire, et 42% en secondaire). Normal pour des grandes distances ou des zones peu desservies par les autres modes de transport. Néanmoins, la moitié des familles habitant à moins d'1 km de l'école vient en voiture à l'école². Pourtant, on sait ses conséquences désastreuses en termes de pollution, d'impact sur l'environnement, d'embouteillages, d'engorgement et de nuisances sonores... sans parler de la sécurité : parmi les accidents de la route, on retrouve majoritairement des accidents impliquant des voitures (et des motos) et la vitesse ne fait aucun cadeau.

▶ Les jeunes : parmi les usagers de la route les plus vulnérables

En 2000, près d'un quart des piétons décédés dans les 30 jours suivant un accident de la route étaient des enfants entre 0 et 19 ans et près d'un quart des cyclistes décédés ou blessés graves étaient des jeunes de 10 à 19 ans. Parmi les garçons de 5 à 9 ans, plus d'un décès sur cinq était lié à un accident de la route. C'est d'ailleurs l'une des principales causes de décès chez les moins de 19 ans.



→ Le texte intégral de cette analyse, «Roulez plus vite, il reste des enfants. La sécurité routière aux abords des écoles», est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique «Publications».



TOILETTES

hygiène à l'école ? eau

Levons les tabous !

Il suffit généralement de poser la question à son entourage pour que les souvenirs affluent et les réponses fusent : «Tu te souviens quand on était petits, les toilettes de l'école ? Un enfer!» La plupart d'entre eux a été confronté et l'est toujours à travers les enfants, aux problèmes de l'accès à l'eau et aux sanitaires à l'école. Et pourtant, le sujet reste encore largement tabou.

Marie-Hélène Salah, Question Santé asbl

Le Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin et soutenant des projets de promotion de la santé en milieu scolaire, a choisi de prendre ce sujet à bras le corps et de lancer une vaste campagne intitulée «Ne tournons pas autour du pot», en partenariat avec l'asbl Question Santé. Ce projet vise à susciter et soutenir des initiatives qui, au sein des écoles volontaires de la FWB, vont permettre d'imaginer une nouvelle Question Santé asbl politique de l'eau».

De l'eau pour tous, toujours

L'eau est un droit fondamental, c'est aussi une des clés principales de la santé. L'eau a de nombreux usages indispensables à notre bien-être, notre santé, notre survie même : on la boit, on se lave et elle assure le bon fonctionnement des sanitaires. Pourtant, l'accès à l'eau est loin d'être garanti aux enfants et aux adolescents dans toutes les écoles.

L'organisme des adultes est constitué à 60% d'eau. L'apport journalier d'eau recommandé est de 2 litres pour les femmes, 2,5 litres pour les hommes. Le corps des enfants contient plus d'eau, environ 70%. En revanche, leur système de régulation thermique est moins efficace, les enfants transpirent davantage que les adultes, leurs besoins en eau sont proportionnellement de 3 à 5 fois plus élevés. Ainsi, pour les garçons et les filles entre quatre et huit ans, la quantité nécessaire en eau est d'environ

1,6 litre/jour, 2,1 litres/jour pour les garçons, et à 1,9 litre/jour pour les filles de neuf à treize ans. Or, les jeunes sont moins sensibles que les adultes à la sensation de soif, ils ont moins le réflexe de boire et courent davantage de risques de déshydratation.

Les enfants ont donc besoin de boire de l'eau régulièrement toute la journée. L'accès limité voire parfois inexistant à l'eau potable et l'interdiction de boire en dehors des récréations et de la pause de midi sont nocifs pour la santé des enfants et entraînent des risques de déshydratation avec ses conséquences sur la santé mais aussi sur les résultats scolaires. Promouvoir la consommation d'eau, c'est aussi limiter celle des boissons sucrées et par conséquent les problèmes d'obésité et de caries.

Le tabou des toilettes

Aujourd'hui, de nombreux élèves rencontrent des conditions difficiles qui ne leur permettent pas d'aller aux toilettes et de satisfaire leurs besoins primaires en milieu scolaire. Plusieurs études¹ réalisées en France et en Belgique relèvent que plus de la moitié des enfants utilisent les sanitaires de leur école de manière occasionnelle, lorsqu'ils n'ont pas le choix. Autant de jeunes reconnaissent se retenir d'uriner régulièrement et 7 à 14% des enfants déclarent ne jamais utiliser les toilettes de l'école ! Pourtant, plus des trois-quarts des élèves mangent à l'école le midi...

Le projet


 NE
TOURNONS PAS
autour
DU POT

<http://netournonspasautourdupot.be>

Le site propose des fiches détaillant la démarche proposée pour mener ce type de projet (implication des élèves, participation active des acteurs de l'école...) et des fiches d'accompagnement à télécharger tout au long de l'année (mobilisation des élèves, état des lieux, recherche d'idées, plan d'actions, réalisation, évaluation...). Bientôt, une série d'outils et d'expériences concrètes seront également mises en ligne pour soutenir et inspirer les écoles dans leur projet. Un dépliant a également été réalisé et peut servir à la diffusion au sein des écoles.

→ **Pour aller plus loin :** *L'école et ses "fondamentaux"*. Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école, une édition de la Fondation Roi Baudouin, mars 2015.

www.kbs-frb.be/uploadedFiles/2012-KBS-RB/05_Pictures_documents_and_external_sites/09_Publications/PUB_3300_Fonds%20BYX.pdf

Beaucoup d'enfants prennent aussi l'habitude de ne pas boire pour éviter de devoir aller aux toilettes à l'école et se retiennent toute la journée. Les règles contraignantes inadaptées aux besoins de l'enfant, l'hygiène des toilettes, les infrastructures vétustes ou inadéquates, le manque d'intimité (portes qui ne ferment pas, verrous cassés...), l'absence de papier toilette, les toilettes en nombre insuffisant, mal placées ou à l'extérieur et l'absence de surveillance sont parmi les raisons le plus souvent évoquées par les enfants pour expliquer leur refus d'utiliser les toilettes scolaires. Du côté des PO, les raisons ne manquent pas pour expliquer la situation problématique des lieux d'aisance : problèmes d'infrastructure (équipement, ambiance du lieu...) et soucis liés à l'organisation interne (nettoyage, conditions d'accès...), comportements (jeux, malveillance...)...

Pourtant, se retenir trop souvent et trop longtemps d'uriner ou d'aller à selle est une très mauvaise habitude. Elle a des conséquences sur la santé : dilatation et troubles du fonctionnement de la vessie, infections urinaires à répétition, constipation, maux de ventre voire incontinence diurne (et parfois aussi nocturne). De plus, en raison d'un canal de l'urètre plus court, les filles sont davantage sujettes aux infections urinaires que les garçons. Ces mauvaises habitudes peuvent même avoir des répercussions sur les fonctions urinaire et digestive à l'âge adulte. Outre des problèmes de santé, la question des toilettes est aussi une source de mal-être pour les élèves, de troubles de la concentration ou même de difficultés scolaires.

«Ne tournons pas autour du pot !»

La « politique de l'eau » fait partie du vécu des enfants à l'école. Elle influe sur leur santé, leur bien-être, leur apprentissage, le respect qu'ils se portent, portent aux autres et à leur environnement. L'accès à l'eau et à des toilettes de qualité soulève de nombreux problèmes que seule une stratégie globale, prenant en compte à la fois les problèmes structurels, organisationnels et pédagogiques et impliquant la participation de tous les acteurs de l'école – enfant, parents, enseignants et direction- peut y répondre. Avis aux amateurs ! ■

- (1) - *Tout, tout, tout, vous saurez tout sur... les WC ! Etat des lieux des sanitaires des écoles.* A.-Fr. Meurisse, travail de fin d'étude (2001-2002), Unité des Sciences hospitalières et Médico-Sociales, Institut Supérieur en Soins Infirmiers, Centre de Formation pour les secteurs Infirmiers et de Santé. <http://users.telenet.be/voorzitter.uobel/tfeaf.pdf>
- *Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Eléments de réflexion et d'aide à la décision.* Académie de Clermont-Ferrand, Ministère de l'Education nationale, Agence Régionale de Santé d'Auvergne, IUFM d'Auvergne (octobre 2010).
- *Rapport 2007 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.* <http://ons.education.gouv.fr/actualites.htm>

Pyramide d'animaux

new look

DÈS 4 ANS,
DE 2 À 4 JOUEURS

Cette année, le jeu le plus «badaboum, tout-est-tombé !», Pyramide d'animaux, fête ses 10 ans. À cette occasion, HABA nous propose une édition spéciale : une magnifique boîte en métal et un crocodile argenté. Le principe du jeu est très simple ; un dé à lancer, un crocodile pour commencer et enfin de petits animaux en bois à superposer sans faire tomber toute la structure. Très drôle, solide et développant la motricité, ce jeu ne peut faire que des heureux.



Time's Up Kids

DÈS 4 ANS,
DE 2 À 12 JOUEURS

En tant qu'adultes, vous jouez peut-être avec vos amis au Time's Up. Seulement maintenant, vous pourrez y jouer avec les plus jeunes ! Quelle excellente nouvelle ! Dans cette version accessible dès 4 ans, il sera question d'un jeu coopératif où les cartes représentent des illustrations à décrire et mimer afin de gagner tous ensemble. De bons moments de partages en perspective.



Petit Prince voyage vers les étoiles

Cette année, difficile de passer à côté de la très belle histoire du Petit Prince. Après le film, place à ce magnifique jeu créé par un duo d'auteurs dont la renommée n'est plus à faire : Antoine Bauza et Bruno Cathala. La boîte est superbe, tout comme son contenu. Le principe est simple : chaque joueur embarque dans un avion afin de retrouver le Petit Prince. Est-ce que vous êtes prêts à partir en voyage dans l'espace ? Alors attachez vos ceintures !

DÈS 6 ANS,
DE 2 À 6 JOUEURS

Une légende raconte qu'une île mystérieuse se cache au milieu des Caraïbes ... île sur laquelle se trouve un fabuleux trésor, gardé par des guerriers pingouins redoutables ! Fuyez leurs assauts, évitez les pièges, approchez-vous du trésor et tentez de repartir de l'île en vie, le temps est compté ! Au rythme d'une bande son endiablée, déjouez tous les pièges tout en volant tout ce que vous pouvez en chemin. Un fusil vous aidera à contrer les animaux féroces lancés à votre poursuite, que ce soit en famille ou entre amis.

DÈS 6 ANS,
DE 2 À 5 JOUEURS

PINGO PINGO



KUBB

Puisqu'il fait encore beau, nous avons tous l'occasion de faire quelques dernières parties de jeux dehors, en famille ou entre amis. Dès lors, pourquoi ne pas jouer au Kubb. Le Kubb ? Vous aussi vous avez un drôle de regard interrogateur en prononçant son nom ? Il s'agit d'un jeu suédois dont les origines remonteraient aux Vikings de l'île de Gotland. Des pièces de bois sont disposées des deux côtés du terrain, il faudra renverser les Kubbs avant de pouvoir s'attaquer au roi. Ce jeu plus tactique qu'il n'en a l'air alliera adresse et stratégie. Bon jeu.

DÈS 6 ANS,
À PARTIR DE 2 JOUEURS



La chasse aux Gigamons

DÈS 6 ANS,
DE 2 À 4 JOUEURS

La chasse aux Gigamons a récemment reçu l'As d'Or 2015 du meilleur jeu pour enfant en France, c'est-à-dire une première bonne raison pour foncer dessus. Les Gigamons sont très mignons et rigolos, le jeu est malin et fun puisqu'il permet aux enfants, en plus du jeu de mémoire, de se familiariser avec des «jeux de grands» : petits pouvoirs à utiliser, développement d'une mini-stratégie, les combinaisons de pouvoirs permettent d'avancer. Alors, arriverez-vous à retrouver tous les Gigamons ?



BLUFFER



Rédition d'un ancien jeu d'ambiance, Bluffer reste très drôle, dynamique et entraînant. Mais de quoi s'agit-il me direz-vous ? Une question biscornue est lue ; «Où Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, rangeait-il ses lettres ?», «Quelle est la particularité du sphénodon, un reptile vivant en Nouvelle-Zélande ?». Chaque joueur va devoir noter une réponse sur une feuille, en inventer une à moins de connaître la réponse tandis que le lecteur y note la bonne réponse. Sans surprises, on mélange le tout et on les lit, à chacun d'identifier la bonne tout en essayant d'attirer les votes des autres joueurs sur votre réponse. Plus c'est rigolo et plus l'ambiance sera au rendez-vous.

DÈS 12 ANS,
DE 2 À 10 JOUEURS

T.I.M.E STORIES

Vu la quantité de jeux présenté dans ces deux pages, les plus grands pourraient se sentir un peu délaissés ... c'est l'occasion de vous parler de la grosse sortie du mois pour les gros joueurs ... T.I.M.E Stories. Vous y incarnez des agents temporels expédiés à travers le temps ou dans des univers parallèles afin d'affronter toutes sortes de situations. Mais vos déplacements et vos actions prennent du temps (Unités de Temps) ... lorsque vous n'en avez plus, vous devez recommencer votre mission



DÈS 12 ANS,
DE 2 À 4 JOUEURS

Où est la paire ?

DÈS 3 ANS Qu'est ce qui ressemble le plus à une loutre qu'une autre loutre ? Un ours à écharpe qu'un autre ours à écharpe ? Au milieu de ces poils, plumes, pattes, antennes, ailes et autres paires d'yeux, arriverez-vous à retrouver les paires ? Les illustrations de caméléons, yacks, grenouilles et autres zèbres sont agrémentées de petits textes courts et accrocheurs. Un moment agréable à passer en parcourant ce magnifique ouvrage.



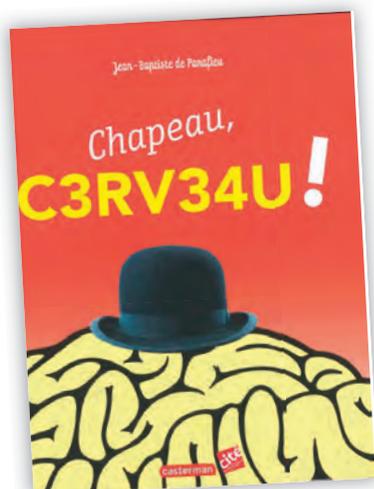
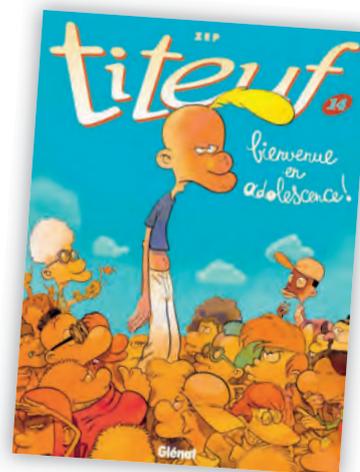
LA MYTHOLOGIE EN BD

Une collection pour découvrir ou mieux connaître les grandes pages et les figures majeures de la mythologie ? C'est tout à fait possible ! Allez donc jeter un œil sur La Mythologie en BD ; des chapitres courts et très simplifiés afin de mieux comprendre certains mythes tels que le voyage d'Ulysse ou la légende d'Isis et Osiris.

DÈS 8/10 ANS

Bienvenue en adolescence

DÈS 8 ANS Titeuf a bien changé, il a un peu grandi, il est entré dans la phase de...l'adolescence ! Un âge où le corps se transforme, où on embrasse les filles sur la bouche, où on a des boutons. Titeuf va traverser toute une série de situations drôles et en même temps criantes de vérité sur les questionnements liés à l'enfance et au fait de grandir. Une BD qui ravira les grands comme les plus jeunes.



Chapeau, cerveau !

A priori, tout le monde a un cerveau, même si certains s'en servent plus que d'autres. Cet organe fascinant et complexe régule toute nos fonctions ; notre perception du monde, nos mouvements, notre mémoire, nos émotions, notre imagination, nos prises de décision... Impossible de s'en passer donc ! Ce livre dresse le panorama de toutes les fonctions qu'assume et entreprend notre cerveau. Un ouvrage clair et vivant vous aidera à mieux comprendre ce magnifique organe.

DÈS 11 ANS



LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la **fédération qui regroupe les parents et les associations de parents** des écoles de l'Enseignement officiel. Reconnue par le Décret «Missions» (1997) en tant qu'organe de représentation officiel, la FAPEO défend depuis bientôt 50 ans les parents et les élèves pour un enseignement de qualité, épanouissant et équitable.

Quels sont nos objectifs ? Favoriser et soutenir la participation active des parents ; encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves.

Nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un **soutien pratique et juridique** via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de **séances d'informations** dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de **s'affilier à la FAPEO** afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Abonnement au «Triologue»
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains évènements ;
- Diffusion des évènements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

Enfin, en tant que mouvement de défense des intérêts des parents et des élèves, la FAPEO porte la voix de ces derniers dans diverses instances politiques et associatives.

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons **faire le poids** par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !



N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne, 48 – 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75 – Fax : 02 527 25 70
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be



Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de l'enseignement !

www.fapeo.be
www.facebook.com/lafapeo
http://www.fapeo.be/newsletter/
Twitter: www.twitter.com/fapeoasbl



Demande d'abonnement



▶ Je souhaite recevoir le *Triologue* pour la somme de 12,5 € par an (4 numéros).

NOM PRÉNOM

E-MAIL

TÉL

ADRESSE

FONCTION : PARENT / ENSEIGNANT / AUTRE

INSTITUTION

Talon à compléter et à renvoyer à la FAPEO par e-mail, courrier ou fax.

L'éducation
me donne la...



**PLUS DE 200 EXPOSANTS
PLUS DE 200 CONFÉRENCES**

PRÉVENTE 5€ - SUR PLACE 7€

PRÉVENTE & PROGRAMME
COMPLET SUR SALONEDUC.BE

L'ENTRÉE AU SALON EDUC VOUS DONNE ÉGALEMENT ACCÈS À L'

ESPACE

LIVRE

JEUNESSE

LE SALON DES OUTILS POUR TOUS LES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

14 > 18 OCTOBRE 2015

9h-17h30 mercredi, jeudi, vendredi / 10h-18h le w-e

www.saloneduc.be



**22^e salon
EDUC
Charleroi EXPO**



LA PREMIÈRE



lavenir.net

